

ROSIÈRES |

Fermeture de la voûte

L'ouverture de la voûte sous la retenue coté Rosières avait, en effet, à un certain niveau de la rivière créer un tourbillon en amont de cette retenue. Ce tourbillon constituait un piège extrêmement dangereux. Deux accidents sont d'ailleurs survenus en 2016 pour des canoéistes. Suite à la réunion du 31 mars, à la préfecture, avec les représentants des rivières tant du syndicat des rivières Beaume-Drobie, de l'État, de l'association des irriguants de sous-peret, des élus de Rosières et de Joyeuse. La décision a été prise de refermer la voûte du seuil, tout en maintenant l'ouverture coté Joyeuse. Un bilan sera effectué fin 2018 pour décider la suite à donner pour la montaison des poissons.



Les travaux de fermeture de la voûte sont faits à la demande du syndicat des rivières Beaume-Drobie qui finance les travaux sont effectués par l'entreprise Manu constructions.